



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

***RECUEIL***

***DES***

***ACTES ADMINISTRATIFS***

***RECUEIL SPECIAL***

**DU**

**9 mars 2016**



**PREFET DU VAL-DE-MARNE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**RECUEIL SPECIAL du 9 mars 2016**

**SOMMAIRE**

**SERVICE DE LA COORDINATION  
INTERMINISTERIELLE ET DE L'ACTION  
DEPARTEMENTALE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b><u>INTITULÉ</u></b>	<b>Page</b>
<b>2016/731</b>	<b>9/03/2016</b>	Portant délégation de signature en matière administrative à Monsieur Bertrand MANTEROLA, Directeur Régional et Interdépartemental de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile de France par intérim.	<b>3</b>



## PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE  
ET DE L'ACTION DEPARTEMENTALE

MISSION COORDINATION INTERMINISTERIELLE

**ARRETE N°2016/731**  
**portant délégation de signature en matière administrative**  
**à Monsieur Bertrand MANTEROLA,**  
**directeur régional et interdépartemental de l'alimentation,**  
**de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France**  
**par intérim**

**Le Préfet du Val-de-Marne,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur,**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

**VU** la loi n° 2004/809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

**VU** le décret n°69-503 du 30 mai 1969, portant déconcentration en matière de gestion du personnel des services extérieurs du ministère de l'agriculture ;

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

**VU** le décret n° 2010- 687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

**VU** le décret du 17 janvier 2013 nommant Monsieur Thierry LELEU, préfet du Val-de-Marne ;

**VU** l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> juillet 2014 portant nomination de Monsieur Bertrand MANTEROLA, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France, à compter du 15 juillet 2014 ;

**VU** l'arrêté du Préfet de la Région d'Ile-de-France du 26 février 2016 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand MANTEROLA, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France, en matière administrative ;

**CONSIDERANT** la vacance du poste de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture ;

## **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation de signature est donnée à Monsieur Bertrand MANTEROLA, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France par intérim, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, toutes décisions, à l'exception des arrêtés réglementaires généraux et des décisions figurant ci-dessous :

### Travaux de l'Etat et des collectivités publiques ou privées

- Attribution et notification des subventions
- Déclaration d'utilité publique de travaux
- Expropriation
- Décision autorisant la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France à prêter son concours technique aux collectivités et autres demandeurs (arrêté du 8/01/1985)

### Structures agricoles

- 4.08 arrêtés de désignation des membres de la commission départementale des structures agricoles (D.85.1062. du 4/10/1985)
- Arrêtés de désignation des membres du comité départemental d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun
- Arrêtés de désignation des membres de la commission consultative des baux ruraux

### Calamités agricoles

- Arrêtés de désignation des membres du comité départemental d'expertise et des commissions communales. Décisions de proposition de reconnaissance du caractère de calamité agricole.
- Arrêtés délimitant les zones et les périodes où sont survenues des calamités ouvrant droit aux prêts spéciaux institués par l'art.675 du code rural (L.64-706 du 10/07/1964, D.90-187 du 28/10/1990)

### Protection des végétaux

- 7.92 prescriptions d'urgence destinées à éviter la propagation d'ennemis des cultures

### Forêts

- 8.01 autorisations de défrichement pour des superficies supérieures à 0.5 ha -art R 311-1 à l'exclusion du récépissé du dépôt de demande et de la réclamation des pièces manquantes adressés au demandeur suite au dépôt de son dossier
- 8.02 décisions de rétablissement des lieux en état après défrichement art R 313-1 du code forestier
- 8.03 autorisations d'exécution par l'administration des travaux de plantation aux frais du propriétaire art L541-2 du code forestier
- 8.04 à 8.09 défense et lutte contre les incendies mesures d'aménagements d'équipements de prévention et de lutte art L321-1 à L321-5-3 , R 321-1 à R 321-14-1 et L 322-1 à 322-13 R322-1 à R322-9 du code forestier
- 8.10 classement en forêt de protection art R411-1 du code forestier

### Réglementation de la nature

- 11.01 agrément des réserves naturelles volontaires (D.77.1298)

- 11.02, classement des biotopes (D.77.1295)

Sont également exclus de la délégation consentie à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté :

- les correspondances adressées aux cabinets du Président de la République, du Premier ministre, des ministres, des ministres délégués et secrétaires d'Etat, au président du conseil régional, au président du conseil général, aux maires et aux présidents d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,
- les réponses aux interventions des parlementaires, du président du conseil régional, du président du conseil général, des maires et des présidents d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,
- les mémoires et pièces relatives aux procédures contentieuses.

**Article 2** : En application de l'article 44 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 susvisé, Monsieur Bertrand MANTEROLA pourra subdéléguer sa signature aux agents placés sous son autorité dans toutes les matières et pour tous les actes objets de la présente délégation.

**Article 3** : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt par intérim sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le 9 mars 2016

**Le Préfet du Val-de-Marne**

**Thierry LELEU**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA  
PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

★★★★★★

**POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :**

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne  
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières  
5ème Bureau  
21-29 avenue du général de Gaulle  
94038 CRETEIL Cedex**

*Les actes originaux sont consultables en préfecture*

**Le Directeur de la Publication**

**Monsieur Christian ROCK  
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture  
Publication Bi-Mensuelle**

**Numéro commission paritaire 1192 AD**